

MAÇON

DIPLÔME(S)

CAP Maçon (2 ans)

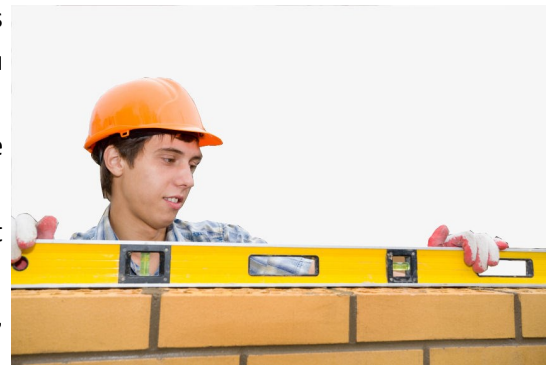
CAP Maçon (1 an) après un CAP de constructeur en béton armé

BP Maçon (2 ans) après un CAP de maçon ou de constructeur en béton armé

Les secteurs d'activité : Le maçon est un ouvrier professionnel employé par des entreprises de gros-œuvre du Bâtiment sur des chantiers de constructions neuves ou de rénovation. Son intervention se fait en équipe à l'extérieur et en hauteur. Elle porte sur des ouvrages tels que des maçonneries porteuses ou de remplissage, des revêtements verticaux et horizontaux, de maçonneries apparentes, des ouvrages en béton armé de dimensions limitées.

Le champ d'intervention du CAP Maçon

- organisation du poste de travail sur chantier à partir des documents définissant l'ouvrage, en prenant en compte les particularités du chantier et en préparant les outillages et les matériels ;
- mise en place des équipements individuels et collectifs de protection et de sécurité et, éventuellement des échafaudages ;
- réalisation de maçonneries brutes (blocs, briques) ou restant apparentes (blocs de béton, briques, moellons) ;
- réalisation d'ouvrages complémentaires en béton armé (armatures, coffrage, bétonnage) ;
- réalisation de dallages et planchers ; réalisation d'enduits horizontaux, verticaux) et chapes ; mise en œuvre de composants ;
- réalisation de réseaux de canalisations.



APRÈS LE CAP

BP Maçon (2 ans)

CAP Constructeur en Béton armé (1 an)

CAP Carreleur Mosaïste (1 an)

CAP Plâtrier Plaquiste (1 an)

CAP Maintenance de Bâtiments de Collectivités (1 an)


CQP Façadier Itéiste (1 an) après un CAP ou un BP Maçon

APRÈS LE BP

Titre professionnel de niveau III de Responsable de Chantier du Bâtiment (2 ans)



BTP CFA 54-55 - Pont-à-Mousson

 03 83 81 65 65

<http://www.BTPCFA54-55.FR>

